

**Hon. Sir A. G. Archibald**—The hon. member for Lambton in breaking ground this afternoon, has entered into a great variety of details. He has criticized the conduct of the Government and of individual members of the Government at great length and with great asperity. The observations he has made—the line he has followed—would be proper enough if we were discussing a question of want of confidence, but does not seem to me at all suitable to the subject now before the House. The question we have to deal with is the kind of constitution we are to give to the new Province, the kind of organization under which the people of Manitoba are to enter upon a new phase of national existence. When my hon. friend for Lambton tells this House that a subject of such vast importance to the future welfare of the Dominion, should be approached in a spirit of gravity and decorum, he carries with him the judgement and good sense of the House, but I ask my hon. friend if he thinks the style of address which he has adopted is in conformity with his own views—whether it is the kind of address, which is worthy of his position—his high position—in this House, or which is likely to promote the true interests of this country. Sir, when my hon. friend for Lambton undertakes to speak of my hon. friend the Secretary of State for the Provinces, as a traitor to his country, as a traitor to the Government of which he is a member, when he condescends to make himself the channel by which all the idle tales of a country, which the member for Lanark describes as a country of semi-savages, shall find their way into this House, I ask him whether he is keeping himself within the bounds of decorum, which he has described as suitable for the discussion of this great subject. I will not humiliate my hon. friend, the Secretary of State, by treating the charges brought against him as requiring a defence or a denial. I will not treat them as requiring any other defence or denial than their intrinsic improbability and absurdity. But I will take the liberty of pointing my honourable friend to one source of consolation which he has under the circumstances. My honourable friend the member for Lambton sits alongside of the honourable member for Lanark. They are engaged in a joint assault on my honourable friend the Secretary of State.

de la Rivière Rouge, non comprise dans cette province, est appelée le Territoire. On s'est servi auparavant de ce mot dans le Gouvernement colonial anglais. Il élève des objections au sujet des réserves de Métis qui, à son avis, constituerait une entrave à la colonisation de la région et donneraient lieu à des intrigues politiques en ce qui concerne les terres publiques.

**L'honorable sir A. G. Archibald** déclare qu'en prenant la parole, cet après-midi, l'honorable député de Lambton est entré dans un grand nombre de détails. Il a critiqué, fort au long et très严厉ly, la conduite du Gouvernement et de certains membres du Gouvernement pris individuellement. Les observations qu'il a faites et la ligne de conduite qu'il a adoptée, seraient suffisamment opportunes si nous discutions d'une question de vote de défiance, mais elles ne me semblent pas du tout appropriées au sujet que nous discutons présentement à la Chambre. La question que nous avons à traiter, est la sorte de constitution que nous donnerons à la nouvelle province, la sorte d'organisation apte à permettre à la population du Manitoba de s'engager dans une nouvelle phase de l'existence nationale. Lorsque mon honorable ami de Lambton déclare à cette Chambre qu'un sujet d'une si vaste importance pour le bien-être futur de la Puissance devrait être abordé dans un esprit de gravité et de dignité, il fait appel au jugement et au bon sens de la Chambre, mais je demande à mon honorable ami s'il croit que le style de discours qu'il a adopté est conforme à ses propres vues, si c'est là une allocution digne de son poste, poste élevé dans cette Chambre, ou si elle est de nature à promouvoir les véritables intérêts de ce pays. Lorsque mon honorable ami, le député de Lambton, se met à accuser, au nom des provinces, mon honorable ami le secrétaire d'État d'avoir trahi son pays, le Gouvernement dont il est membre, lorsqu'il condescend à se faire la voie par laquelle tous les propos futiles d'un pays, que le député de Lanark décrit comme un pays de semi-sauvages, trouveront leur chemin dans cette Chambre, je lui demande s'il se tient dans les limites du décret qui, selon lui, convient à la discussion de ce grand sujet. Je n'humilierai pas mon honorable ami, le secrétaire d'État, en tentant de récuser les accusations portées contre lui. Je ne les traiterai pas comme si elles requéraient toute autre défense ou dénégation que leur improbabilité et leur absurdité intrinsèques. Toutefois, je prendrai la liberté de porter à l'attention de mon honorable ami, une source de consolation à laquelle il peut recourir dans les circonstances. Mon honorable ami, le député de Lambton, siège près de l'honorable député de Lanark. Tous les deux sont engagés